

## MAIRIE DE WARLUIS

60430

Warluis, le 2/05/2023

Madame, Monsieur,

Voici le compte-rendu simplifié de la réunion du Conseil Municipal du 03/04/2023. Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le compte-rendu détaillé de cette séance sur le site internet de la commune. Elle s'est déroulée dans la salle de la Mairie. Elle était ouverte au public.

Vivre dans un village rural c'est pouvoir prendre le temps de se retrouver pour des moments de convivialité pour mieux se connaître entre warluisiens. C'est aussi participer à des moments plus solennels comme les cérémonies commémoratives.

Alors que la guerre est aux portes de l'Europe, à 2h de la France, célébrer la mémoire de la fin de la Guerre de 1945 prend un relief particulier. C'est le moment où jamais de rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté et de fêter ce jour de mai qui a permis de ramener enfin la paix sur notre continent. C'est pourquoi, avec l'Association des Anciens Combattants et avec l'équipe municipale nous vous donnons rendez-vous le lundi 8 mai 2023, à 10h45 dans la cour de la mairie. Nous partirons à 11h vers le cimetière, où devant le monument aux morts se déroulera la Cérémonie Commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945. Nous vous attendons nombreux et en famille. Il est indispensable de transmettre aux enfants la mémoire de notre Histoire pour ne pas oublier les horreurs de la guerre et donc l'impérieuse nécessité de la Paix. Cette cérémonie s'achèvera à la salle communale pour le verre de l'amitié.

En cette période morose, il est bon aussi de se réserver des moments festifs, légers pour simplement se dire que finalement il fait bon vivre.

Les associations warluisiennes et l'équipe municipale vous proposent de participer à différentes animations et manifestations ludiques, culturelles ou pratiques.... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

- **Dimanche 14 mai : La Brocante** organisée par **l'Association du WES :** de nombreux warluisiens répondent présents. Comme chaque année ce sera une bonne journée !
- Lundi 15 mai 2023 de 17 h à 19 h à la salle communale, REPAIR CAFE Réparons ensemble, temps d'aide et d'échange autour de vos objets à réparer
- Mardi 30 mai 2023 à 20h Salle Communale « Les Musicales en Beauvaisis » pour un concert gratuit de musiques actuelles et amplifiées. Les Musicales sont des concerts des professeurs du Conservatoire de Beauvais donnés sur le territoire de l'Agglo du Beauvaisis. Les musiciens interviendront dans la journée auprès des enfants de l'école de Warluis et leur feront découvrir leurs instruments.
- Mercredi 31 mai 2023 de 16 h à 23 h Marché de Printemps organisé par l'équipe municipale en coopération avec les commerçants habituels de notre marché warluisien.

Les commerçants du marché organisent une tombola durant le mois de mai : chaque mercredi, lors de vos achats, il vous sera remis un ticket de tombola qui sera à glisser dans l'urne mise à disposition le 31 mai. Le tirage des lots se fera à partir de 19 h le mercredi 31 mai

- Bons d'achat, Livres, Panier garni.

Des offres promotionnelles seront également proposées ce jour de Marché de Printemps. Différentes animations seront proposées. Les enfants de l'ACM de Warluis nous préparent une petite surprise!

- **2**ème week-end de juin Fête Foraine sur la place communale (autos tamponneuses, manège pour les plus petits, tir aux ballons etc....).
- Vendredi 23 juin 2023 à partir de 18h30 Feu de la St Jean sur la place communale côté halle: soirée ouverte à tous les warluisiens organisée par la municipalité en partenariat avec les parents d'élèves de l'école et les associations warluisiennes.

Oui il se passe des choses dans notre village. Toutefois, c'est vous qui faites et ferez vivre Warluis! Alors à bientôt! Bien cordialement La Maire Dominique Moret

## **BIEN VIVRE A WARLUIS**

\_\_\_\_\_

## Je me répète mais il semble que je ne sois pas entendue :

- Automobilistes, si vous ne rentrez pas votre véhicule chez vous, et que vous stationnez dans la rue, veillez à laisser le passage des piétons sur le trottoir. Trop souvent les voitures sont garées de telle façon qu'elles obligent les piétons à marcher sur la rue. Evitons l'accident. Si celui-ci arrivait, votre responsabilité serait engagée.
- Ne stationnez pas juste en face d'un véhicule déjà garé. Laissez le passage de circulation pour les véhicules de tourisme et pour les engins agricoles. La période de la fenaison approche et impliquera le passage de véhicules agricoles larges.
- Vos enfants, avec les beaux jours, se promènent, le soir, à vélo ou en trottinette et très souvent ne sont pas éclairés. Veillez à vérifier leurs équipements. Lorsqu'ils circulent sur la voie publique, il serait prudent de leur mettre également un gilet ou tout autre vêtement avec des bandes réfléchissantes et bien sûr un casque.
- Des ados circulent à grande vitesse sur des véhicules motorisés. Je rappelle que la responsabilité civile des parents est engagée en cas d'accidents ou de dégâts occasionnés par leurs enfants mineurs. Ces enfants sont toutefois pénalement responsables à partir de 13 ans. Les enfants à partir de 13 ans s'exposent donc à des sanctions pénales en cas d'infractions ou de délits démontrés. Je demande aux parents la plus grande vigilance. Les rues de Warluis ne sont pas des circuits....
- Enfin, les beaux jours sont propices aux travaux de jardinage. Je vous rappelle qu'il est interdit par arrêté préfectoral de faire du feu dans vos jardins. Vos déchets verts sont à apporter au point vert ou à déposer dans les sacs de l'agglo le dimanche soir pour un ramassage le lundi matin.